**Grand Débat : Questions « laïcité »**

**Contribution Maison de la laïcité 12**

**Titre : la laïcité est un principe fondateur de notre république et non une valeur à géométrie variable**

Dans **introduction du thème « Démocratie et citoyenneté » il est écrit :**

*« ….Parmi les devoirs, figure l’obligation de respecter les principes et les valeurs de la République. La laïcité est l’une de ces valeurs. Elle fait partie de notre tradition politique et juridique. Comme l’indique clairement la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l’Etat, la laïcité est un principe de liberté et d’égalité. Un principe de liberté, car la laïcité consiste d’abord à garantir à chacun la liberté de conscience ainsi que la liberté d’exercer un culte ou de n’en suivre aucun. C’est aussi un principe d’égalité, qui prend la forme d’une stricte neutralité de l’Etat et des pouvoirs publics vis-à-vis des religions. La laïcité donne lieu à des débats récurrents, notamment quant à la nécessité de renforcer les modalités de son application »*

**En introduction des questions proposées il est écrit**

.

*« La question de la laïcité est toujours en France sujet d’importants débats. La laïcité* ***est la valeur primordiale*** *pour que puissent vivre ensemble, en bonne intelligence et harmonie, des convictions différentes, religieuses ou philosophiques.* ***Elle est synonyme de liberté*** *parce qu‘elle permet à chacun de vivre selon ses choix.*

*Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l’État et les religions de notre pays ?*

*Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?*

|  |
| --- |
|  **Eléments d’introduction à notre contribution** **Les termes employés par le gouvernement pour introduire les questions liées à la laïcité nous semblent réducteurs, incomplets, voire inexacts** La laïcité n’est pas une valeur mais **un principe fondateur de notre République**, sur lequel repose l'organisation de nos institutions et qui en régit une partie de fonctionnement. Elle est issue d’un choix politique inscrit dans la constitution de la République en vue d’assurer l’intérêt général. Quelle que doit la valeur qu’on lui attribue à titre personnel, la laïcité est constitutionnellement le socle de notre société. La laïcité n’est pas synonyme de liberté : elle en est la garantie ! De ce principe fondamental découle notre liberté de conscience, d’expression, de pratiquer ou non une religion…De fait, la laïcité est aussi un principe d’inclusion par le respect et la neutralité.Elle garantit **la séparation des églises et de l’Etat** et l’égalité de tous devant la loi. « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » **Il est étonnant que cet article essentiel de la loi de 1905 ne soit pas mentionné par le gouvernement.**  |

* **Diriez-vous que l’application de la laïcité en France est aujourd’hui :**

Satisfaisante  **à améliorer** à modifier profondément

|  |
| --- |
| **Commentaire****L’application de ce principe fondamental est régulièrement mis à mal par ceux qui sont en charge de le mettre en œuvre et de le respecter :** * Des exceptions territoriales ou législatives au profit de certains cultes : l’exception en Alsace Moselle… territoires d’outre-mer,
* des financements de l’État attribués à des fondations, des associations religieuses, à la restauration de bâtiments religieux à l’étranger…
* la participation d’élus à des cérémonies religieuses avec les écharpes de maires, voire du Président de la République
* des bénédictions d’équipements publics, des installations de crèche dans des lieux publics ou le culturel sert d’alibi au cultuel
* Le financement des écoles confessionnelles et des transports d’élèves.
* le retrait des associations à objet cultuel de la liste des lobbyings ….*ou lobbyistes*
* L’absence de lieux pour des cérémonies civiles

 - Formation obligatoire sur les valeurs de la République des enseignants et des élèves dans les établissements d’enseignement privés bénéficiant d’un financement public **Les citoyens adoptent aussi des comportements contraires à nos principes républicains et font pressions pour obtenir des accommodements communautaires** * Des pressions sur les enseignants pour contourner .l’obligation de neutralité aux activités scolaires publiques (accompagnement des sorties scolaires), les demandes au niveau cantines scolaires ou pour l’exercice d’activités physiques…

**Le prosélytisme se développe dans l’espace public** * Les injonctions agressives faites aux filles dans certains quartiers *ou envers des couples homosexuels*
* Le prosélytisme des usagers de l’hôpital public
* L’expression religieuse lors des compétitions sportive …..
* Salle de prières dans les aéroports, les hôpitaux publics, etc..
 |

* **Que proposez-vous pour renforcer le principe de laïcité dans le rapport entre ‘état et les religions de notre pays**

|  |
| --- |
| **Eléments de réflexions** * Réaffirmer la séparation des églises et de l’État et la neutralité des agents de l’État et des élus de la République dans l’exercice de leurs fonctions
* Si des dérives sont constatées par des associations à objet cultuel : utiliser l’arsenal législatif et pénal défini dans le cadre de la police des cultes pour intervenir en cas de troubles à l’ordre public,
* Mobiliser des sanctions prévues en cas discrimination, de prosélytisme,
* Contrôle financier effectif des associations cultuelles ou a objet cultuel sans incitation à la clé
* Mettre dans les mairies un local à disposition pour la réalisation de cérémonies civiles : funérailles…
* Mettre en place un correspondant laïcité au sein des conseils municipaux.
 |

* **Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la république**

|  |
| --- |
| **Eléments de réflexions** * La formation systématique des enseignants
* Lors des recrutements des enseignants *vérification leur* connaissance en la matière
* Formation des agents publics et des cadres de l’administration
* Recours à la réserve citoyenne qui semble nettement s’essouffler
* Le développement du service civique obligatoire avec formation sur les valeurs de la République
* La priorité donnée au financement des écoles publiques et l’implantation sur tout le territoire d’école publique à proximité (maternelle et école primaire)…..
 |